

# COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 2 juillet 2013

L'an deux mil treize, le deux juillet à 20 H 30, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Mr Michel GINIÈS, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 23
Nombre de présents : 16
Nombre de votants : 21
Date de la convocation : 25 juin 2013
Date d'affichage du compte-rendu : 5 juillet 2013

PRESENTS: Tous les membres du Conseil Municipal sauf:
Mr CHAPUT Bruno qui donne procuration à Mr GINIÈS Michel
Mr GAILLARD Lylian qui donne procuration à Mme GUIBELIN Marie-Rose
Mme LEGOIX Marie-Odile qui donne procuration à Mr GRAS Christian
Mme MONIER Bertille qui donne procuration à Mme CRETET Cyriel
Mr SION Fabien qui donne procuration à Mr COULON Serge

**EXCUSÉS**: Mr CHMIDLIN Patrice – Mme PROST Bérangère

Mme GUIBELIN Marie-Rose est élue secrétaire de séance

#### **ORDRE DU JOUR**

- **I URBANISME –** Aménagement du quartier durable « Les Genevoites La Crue des Meix » Désignation du maître d'œuvre.
- II ASSAINISSEMENT : Bassin de rétention à l'espace public Paul Eluard Demande de subvention.
- **III PERSONNEL COMMUNAL :** Création d'un poste d'Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles (ATSEM).
- IV COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND DOLE: Adhésion au groupement de commandes pour les fournitures de bureau et papiers photocopieurs.
- V SYNDICAT MIXTE de GESTION de la cuisine Centrale « La Grande Tablée » de Dole Adhésion.
- VI COMPTABILITE : Indemnité de conseil du Receveur municipal.

### **QUESTION DIVERSE**

QD N°1 : ASSAINISSEMENT – Bassin de rétention espace Paul Eluard – mission complémentaire de maîtrise d'oeuvre

# I – <u>URBANISME – Aménagement du quartier durable « Les Genevoites-La Crue des Meix » - Désignation du maître d'œuvre.</u>

Le Conseil municipal,

- Vu la proposition du Jury et de la Commission d'Appel d'Offre en date 27 juin 2013,
- DÉCIDE de retenir l'offre la mieux disante, présentée par « Au-delà du fleuve », dont le montant de la rémunération est fixé forfaitairement à 164 500 € H.T.

# II – <u>ASSAINISSEMENT</u>: <u>Bassin de rétention à l'espace public Paul Eluard - Demande de subvention.</u>

Le Conseil Municipal,

- **AUTORISE** le Maire à solliciter l'Agence de l'Eau pour obtenir un financement des travaux du bassin de rétention à l'Espace Public Paul Eluard.

# III - <u>PERSONNEL COMMUNAL</u>: <u>CREATION D'UN POSTE D'AGENT TERRITORIAL DES ECOLES MATERNELLES (ATSEM) A l'ECOLE MATERNELLE.</u>

Le Conseil Municipal,

- **DONNE** son accord pour la création d'un poste d'ATSEM 1<sup>ère</sup> classe à temps non complet, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2013.

# IV - <u>COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND DOLE : Adhésion au groupement de commandes pour les fournitures de bureau et papiers photocopieurs.</u>

Le Conseil Municipal,

- **AUTORISE** la constitution d'un groupement de commandes pour les fournitures de bureau et papiers photocopieurs, entre la Communauté d'Agglomération et ses communes membres.

# V - <u>SYNDICAT MIXTE de GESTION de la cuisine Centrale « La Grande Tablée » de Dole – Adhésion.</u>

Le Conseil Municipal,

- **SE DÉCLARE FAVORABLEMENT** à la création du Syndicat Mixte de Gestion de la Cuisine Centrale « La Grande Tablée ».
- ADHÈRE au Syndicat Mixte à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014.

### VI - COMPTABILITE : Indemnité de Conseil du Receveur municipal.

Le Conseil Municipal, décide à la majorité :

- **DE MAINTENIR** le taux de l'indemnité du Receveur à 50% pour 2013.

### **QUESTION DIVERSE**

QD n°1: ASSAINISSEMENT — Bassin de rétention espace Paul Eluard — Mission complémentaire de maîtrise d'œuvre.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

- **ACCEPTE** de confier à l'entreprise Verdi Ingénierie une mission complémentaire à sa mission de maîtrise d'œuvre pour un montant de 1 410 € HT,

Séance levée à 21h50